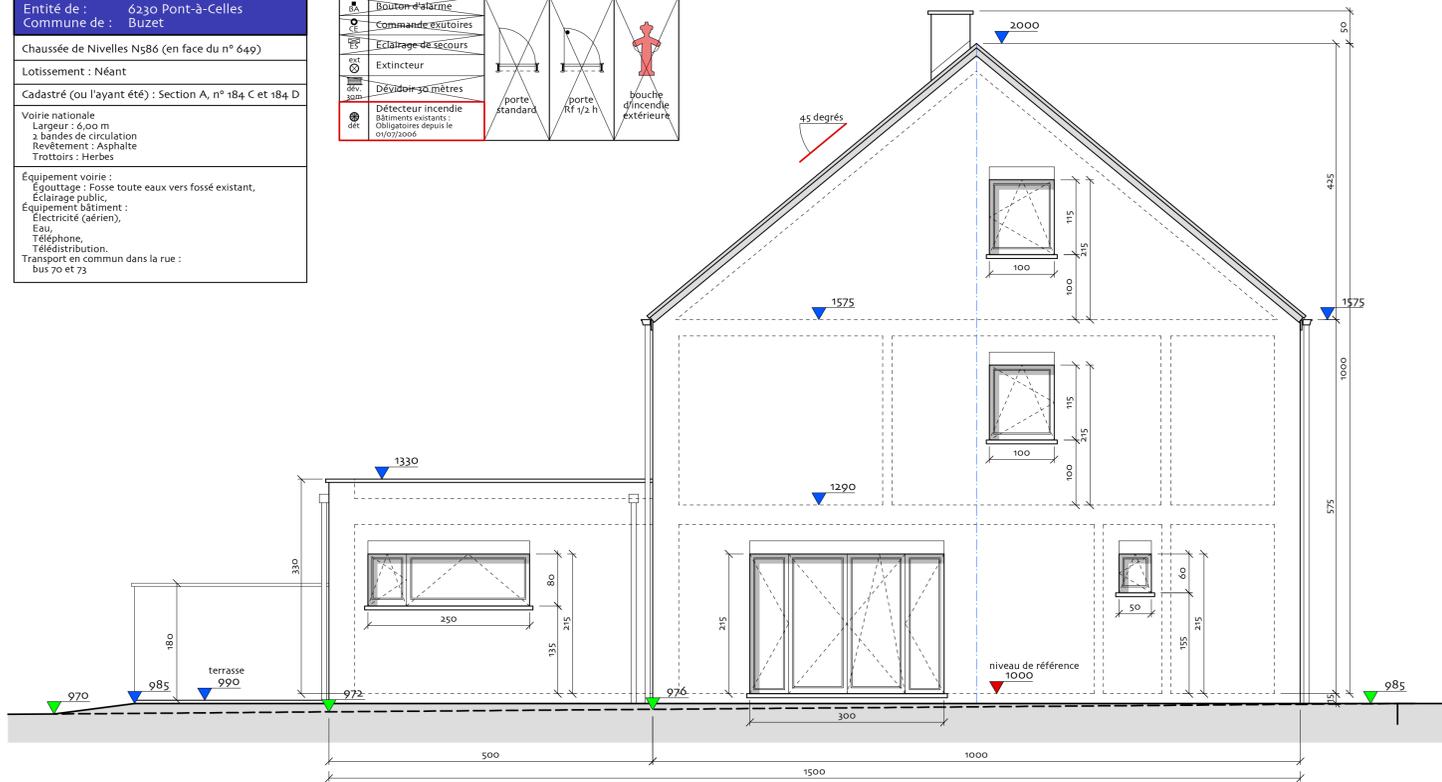
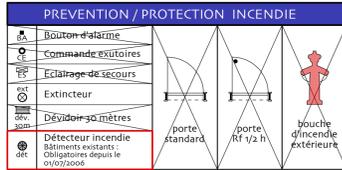
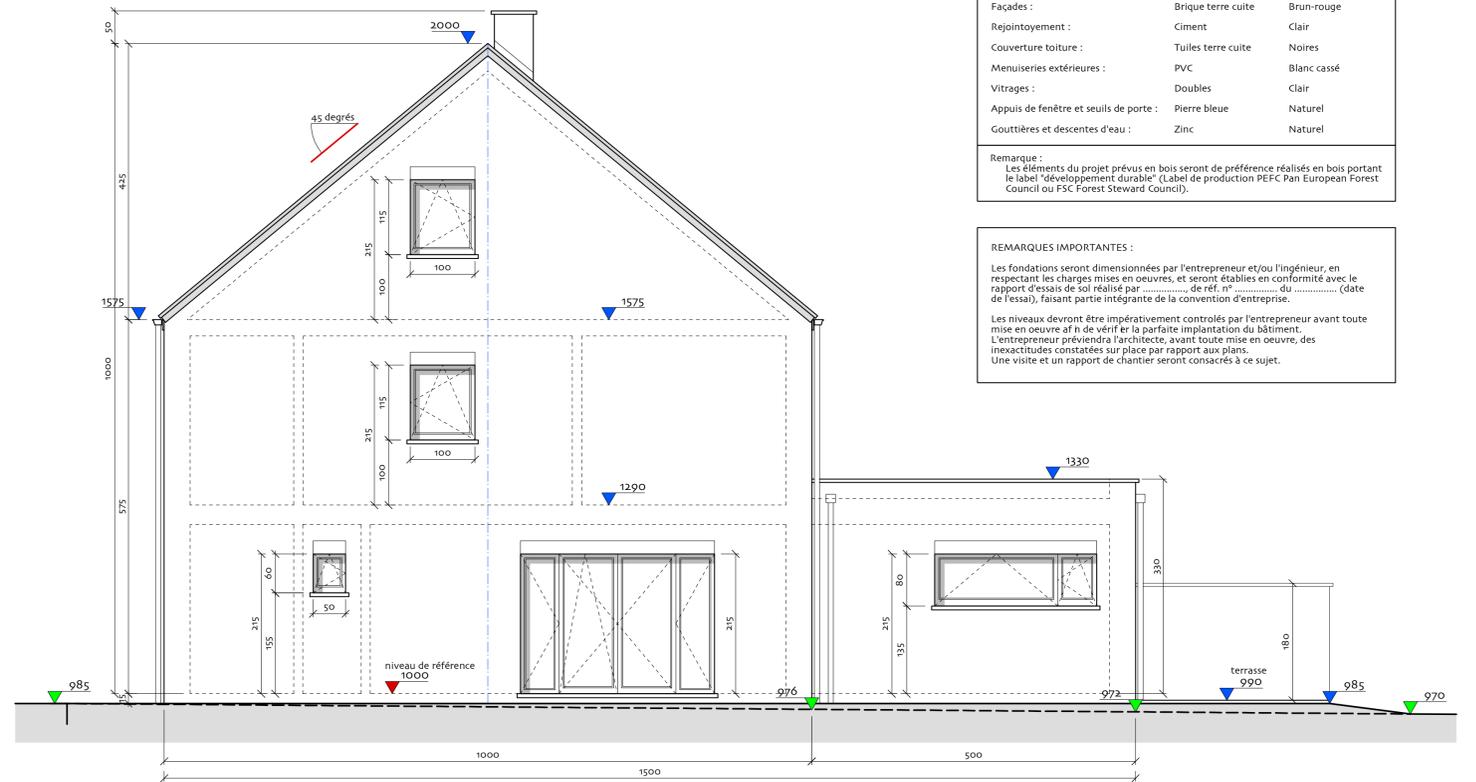


RÉGION WALONNE - HAINAUT	
Entité de :	6230 Pont-à-Celles
Commune de :	Buzet
Chaussée de Nivelles N586 (en face du n° 649)	
Lotissement : Néant	
Cadastré (ou l'ayant été) : Section A, n° 184 C et 184 D	
Voirie nationale Largeur : 6,00 m 2 bandes de circulation Revêtement : Asphalte Trottoirs : Herbes	
Équipement voirie : Égouttage : Fosse toute eaux vers fossé existant, Éclairage public Équipement bâtiment : Électricité (aérien), Eau, Téléphone, Télédistribution, Transport en commun dans la rue : bus 70 et 73	



FACADE LATÉRALE GAUCHE  
échelle 1/50ème



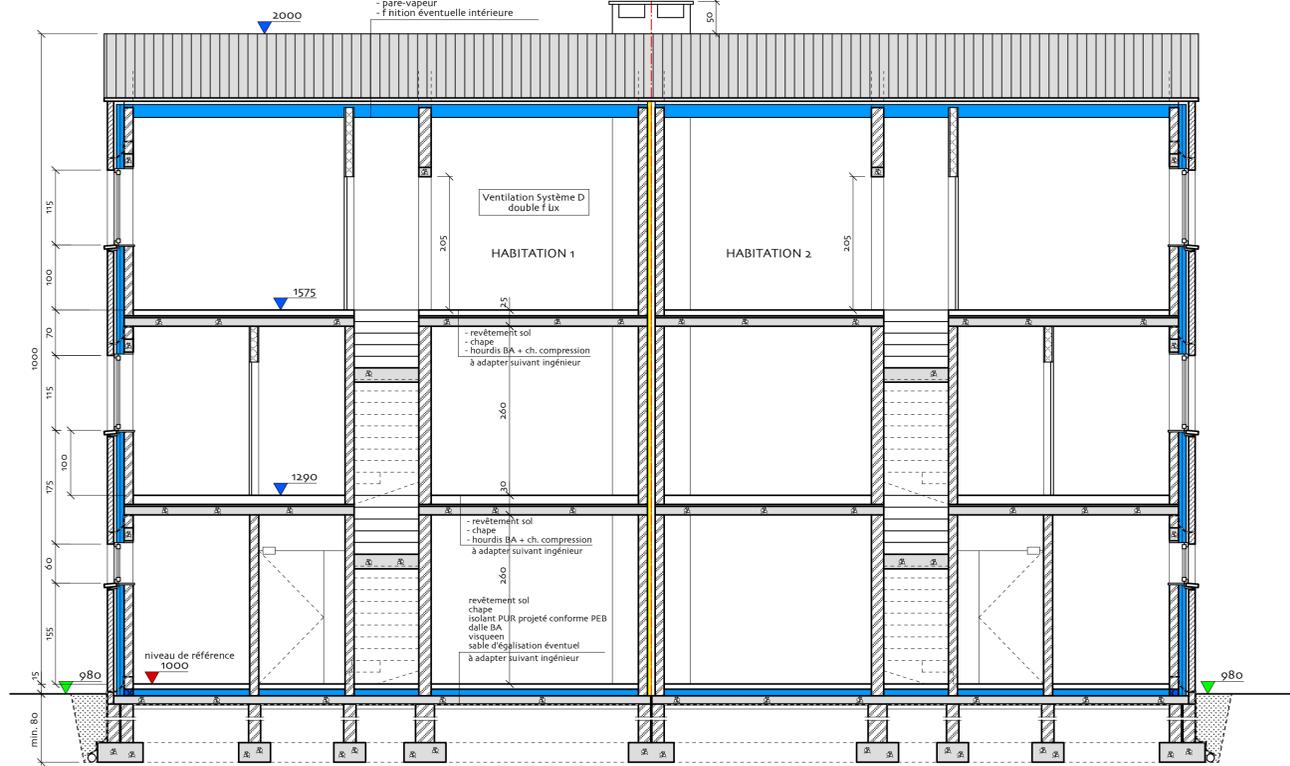
FACADE LATÉRALE DROITE  
échelle 1/50ème

MATÉRIAUX :	COMPOSITION :	TON :
Façades :	Brique terre cuite	Brun-rouge
Rejointement :	Ciment	Clair
Couverture toiture :	Tuiles terre cuite	Noires
Menuiseries extérieures :	PVC	Blanc cassé
Vitrages :	Double	Clair
Appuis de fenêtre et seuils de porte :	Pierre bleue	Naturel
Gouttières et descentes d'eau :	Zinc	Naturel

Remarque :  
Les éléments du projet prévus en bois seront de préférence réalisés en bois portant le label "développement durable" (Label de production PEFC Pan European Forest Council ou FSC Forest Steward Council).

**REMARQUES IMPORTANTES :**  
Les fondations seront dimensionnées par l'entrepreneur et/ou l'ingénieur, en respectant les charges mises en oeuvre, et seront établies en conformité avec le rapport d'essais de sol réalisé par ..... du ..... (date de l'essai), faisant partie intégrante de la convention d'entreprise.  
Les niveaux devront être impérativement contrôlés par l'entrepreneur avant toute mise en oeuvre afin de vérifier la parfaite implantation du bâtiment.  
L'entrepreneur prévendra l'architecte, avant toute mise en oeuvre, des inexactitudes constatées sur place par rapport aux plans.  
Une visite et un rapport de chantier seront consacrés à ce sujet.

- couverture tuiles terre-cuite
- lattes 32x40
- contre-lattes 15mm
- sous-toiture (menuiserie)
- isolation thermique conforme PEB
- charpente S/N (à dimensionner)
- pare-vapeur
- finition éventuelle intérieure



COUPE BB  
échelle 1/50ème

fondations sur bon sol,  
à déterminer et à dimensionner  
par l'ingénieur  
suivant essais de sol

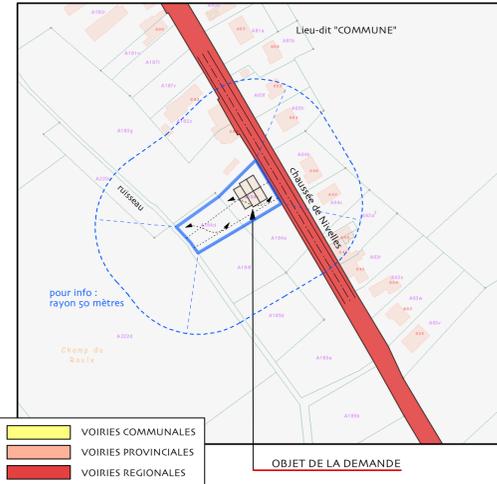
- En cas de Terrain existant modifié :
- 1200 Niveau terrain projeté
  - 1340 Niveau terrain existant
- En cas de Terrain existant inchangé :
- 1340 Niveau terrain
- Niveaux intérieurs :
- 1050 Niveau fini (référence rez = 1050)
  - 2,60 Niveau sous plafond ou faux-plafond
- Accès principaux au bâtiment
- niv.1230 Niveau existant (coupes et élévations)
  - niv.1300 Niveau projeté (coupes et élévations)
  - niv.1000 Niveau de référence Rez

- Maçonneries existantes à démolir
- Maçonneries existantes conservées
- Nouvelles maçonneries
- Nouvelles cloisons légères
- Matériaux isolants thermiques Porteurs / Non porteurs

**Remarque plantations :**  
Le choix des plantations sera composé d'essences régionales sur base des espèces reprises à l'Atlas de la Flore Belge et Luxembourgeoise publiée par le Jardin Botanique de Belgique en 1972, à l'exclusion de conifères.  
Il n'est pas prévu de nouvelles plantations dans la présente demande.

**INFO CHAUFFAGE / VENTILATION**  
Chauf âge :  
Condensation, Mazout  
Cuisinière :  
Gaz ou électrique  
Ventilation :  
Système D double flux

PLAN DE SITUATION  
échelle 1/1000ème



- VOIRIES COMMUNALES
- VOIRIES PROVINCIALES
- VOIRIES REGIONALES

Réserve à l'administration :

Remarques :

Ce plan reste la propriété de l'architecte et ne peut être reproduit, ni communiqué à des tiers sans autorisation expresse. Les cotes, légendes, matériaux, nature, couleur, aspect, symbolisations, ne sont donnés qu'à titre indicatif et doivent être vérifiés par les entreprises.

Région Wallonne - Province du Hainaut		Plan joint à notre demande de permis d'urbanisme, dressé par l'architecte signataire, inscrit au tableau de l'Ordre des architectes de la province du Hainaut	
commune :	6230 Buzet (Pont-à-Celles)	date :	18 décembre 2015
situation :	Chaussée de Nivelles, --	échelles :	voir plan
cadastre :	Section A, n° 184C et 184D (pie)		
<b>CONSTRUCTION DE DEUX HABITATIONS UNIFAMILIALES MITOYENNES</b>			
maître de l'ouvrage :		architecte :	dossier n° :
HABITAT CONSTRUCT SA Mme Ingrid Schewyck Rue Delfosse, 4A 7170 Manage 0475/64.43.81 kconstruct@skynet.be		Vincent Staquet rue Petit Marais, 2A 6210 Les Bons Villers tél : 0477 33 57 00 vincent.staquet@skynet.be	<b>Cha15</b> plan n° : PUrb <b>300A</b>
modifications :		date :	description :
A		18/12/2015	- Façade latérale gauche - Façade latérale droite - Coupe BB - Plan de situation